

Chers Copropriétaires

Voici venu le temps de nous voir bientôt afin de pouvoir suggérer et accorder vos idées sur la végétalisation de la cour intérieure de Parallèle 1, comme acceptée lors de notre dernière AGO. La date choisie tient compte des vacances scolaires et laisse encore du temps à Olbis pour nous faire un devis définitif sur lequel vous pourrez vous prononcer lors de notre prochaine AGO.

Nous rencontrerons avec plaisir toutes les personnes intéressées le

LUNDI 29 août 2022 à 10 heures précises, avec la présence du Responsable des Ateliers Jardins d'Olbis

Comme voté, nous partons sur l'idée de cinq massifs de plantes vivaces unies ou en mélange (par exemple lavandes, achillées, échinacées, gauras ou orpins), avec éventuellement un ou plusieurs arbustes persistants bas (par exemple chalefs, photinias ou viornes tins). Ces cinq massifs seront entourés d'une bordure en traverses de chêne, motif carré, d'une surface de +/- 4 mètres carrés. Le prix comprendra l'implantation, la creuse du revêtement de la cour à 30 - 40 cm de profond, le coltinage des divers matériaux, le montage des cadres en traverses de chêne et les coupes, l'apport de terre végétale et d'engrais, la plantation des végétaux, le tuteurage des arbres tiges si choisis, le paillage des surfaces et le premier arrosage. Les essences adoptées seront adaptées au lieu et ne seront pas toxiques pour les enfants et les animaux. Le suivi de l'arrosage sera à notre charge mais pourrait être inclus dans notre abonnement annuel d'entretien selon devis Olbis. Le gravier excavé servira à refaçonner et à combler les « trous » causés par le tassement et les passages de notre cour.



Nous vous souhaitons un bon choix, ceci dans l'intérêt de Toutes et Tous et aurons plaisir à vous revoir à cette occasion.

Au nom du CoGest.



Adresse du CoGest :

cogest@parallele1.ch